

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Lieux des activités

Centre communautaire
multifonctionnel secteur est (CCMSE)
4950, rue Lionel-Groulx
418 872-0219

École des Pionniers
Pavillon Laure-Gaudreault (PLG)
130, rue Jean-Juneau

Capacités maximales des activités

Badminton|Pickleball
36 personnes (6 terrains)
18 personnes (3 terrains)

Multisport
30 personnes (gymnase)
15 personnes (demi-gymnase)

Tennis
4 personnes (1 terrain)
8 personnes (2 terrains)

Volleyball
15 personnes (1 terrain)
30 personnes (2 terrains)

**Réglementation
complète**

Périodes LIBRES en vert

- Accès gratuit et exclusif aux résidents VSAD
- Aucune réservation requise
- Premier arrivé/Premier servi
- Preuve de résidence obligatoire

Périodes SUR RÉSERVATION en jaune

- Accès gratuit aux résidents VSAD
- Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes
- Réservation en ligne obligatoire pour tous
vsad.ca/inscriptions
- Résidents : 72 heures à l'avance
- Non-résidents : 24 heures à l'avance
- Carte loisirs Sport-Plus obligatoire

LOCATION saisonnière ou à la semaine en bleu

Accès pour tous, selon le tarif en vigueur dans la
programmation. Inscription en ligne obligatoire
vsad.ca/inscriptions

Résidents de L'Ancienne-Lorette

En vertu d'une entente avec la Ville de
L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité
sont considérés comme résidents.

»»»»» SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER



Horaire du 7 juillet au 17 août

Jour	Lieu	Activité	Heure	Annulations
Lundi	CCMSE	 Pickleball (3)	18 h 30 à 21 h	
	CCMSE	 Badminton (3)	18 h 30 à 21 h	
Mardi	CCMSE	 Multisport (gymnase)	18 h à 19 h 30	
	CCMSE	 Volleyball (1)	20 h à 21 h 30	
Mercredi	CCMSE	 Badminton (3)	18 h 30 à 21 h	
	CCMSE	 Pickleball (3)	18 h 30 à 21 h	
Jeudi	CCMSE	 Multisport (gymnase)	18 h à 19 h 30	
	CCMSE	 Volleyball (1)	20 h à 21 h 30	
Samedi	CCMSE	 Multisport (gymnase)	9 h à 12 h	
	CCMSE	 Badminton (6)	13 h à 16 h	19 juillet : 3 terrains
Dimanche	CCMSE	 Pickleball (6)	9 h à 12 h	
	CCMSE	 Multisport	13 h à 16 h	27 juillet : ½ gymnase

Version : 3 juillet